

Jurançon, le 18 février 2008

Objet : Position sur la "charte vélo" proposée par Pau à vélo aux candidats aux élections municipales
V/ref : votre lettre du 28 janvier 2008

Monsieur le président,

Suite à votre demande, et en tant que candidat aux élections municipales 2008 de la commune de Jurançon, j'ai le plaisir de vous faire connaître les dispositions prises par la liste "un avenir pour Jurançon" que je conduis.

Forts de nos réalisations innovantes de 2002 à 2008 notamment en faveur du vélo, et de nos sensibilités pour l'environnement, nous plaçons résolument nos propositions dans une démarche de développement durable.

Notre programme d'action pour le mandat à venir est organisé autour des trois axes suivants :

- Rayonnement de la ville
- Vivre ensemble
- Développement durable.

Dans le cadre de ce dernier axe, nous avons notamment élaboré des propositions concrètes en faveur du partage de la rue et des déplacements doux, qui reprennent les termes de la "charte vélo" à laquelle nous souscrivons pleinement. Ainsi, nous proposons :

- la mise en place d'une commission déplacements-aménagement réunissant les élus, les citoyens, les associations d'usagers (Pau à vélo, ...) dont les personnes à mobilité réduite (handicapés, ...), et les services compétents (la personne déléguée "vélo").
- la mise en oeuvre d'un schéma directeur des aménagements cyclables, intégrant des itinéraires sécurisés et des stationnements, en particulier aux abords des établissements scolaires et des lignes de transport collectif.
- la réduction à 30 km/heure de la vitesse en centre-ville et dans les quartiers résidentiels.
- la continuité du réseau cyclable de Jurançon, engagé lors du précédent mandat.
- la réalisation de circuits, de voies vertes le long des cours d'eau vers Laroin-Lescar et Gan, ainsi que de bandes cyclables urbaines vers Pau et Gélôs-Mazères-Lezons.
- l'insertion systématique d'aménagements cyclables aux projets urbains d'entrées de ville et de rénovation de voirie (Ex : rue Massenet, avenue des vallées).
- la création d'une aire de stationnement-relai intermodal au sud de la ville (pont d'Oly).
- la poursuite d'actions de sensibilisation des jeunes à l'usage du vélo (Ex : semaine à l'école en vélo, l'élaboration d'une charte sécurité vélo, animations ...).
- l'équipement complémentaire des services municipaux et scolaires de vélos de service.
- l'installation d'un terminal de location de vélos dans le cadre d'une éventuelle offre développée par la communauté d'agglomération de Pau.

Pour votre information, je vous transmets ci-joint les plans des aménagements projetés au titre des transports collectifs, des déplacements doux, et des aménagements urbains, qui intégreront un véritable partage de la rue en faveur du vélo et des piétons. Je vous invite également à consulter le site de notre campagne à l'adresse suivante : <http://www.unavenirpourjurancon.com/>.

Concernant les propositions de la charte, je vous propose d'intégrer quelques compléments :

- engager les collectivités locales et particulièrement la communauté d'agglomération de Pau, à adhérer à la charte.
- organiser des actions de formation du réseau technique des collectivités, tel que je l'avais mis en place en tant que vice-président de la CAPP.
- diffuser un guide des aménagements cyclables.
- veiller à une meilleure articulation des aménagements cyclables avec les autres modes de déplacements, notamment les transports collectifs (gare, parkings-relais ...).
- le développement des déplacements domicile-école avec encadrement d'adultes, itinéraires et stationnements sécurisés (ex : vélo bus à St Aubin de Médoc).

Je vous engage à proposer l'adhésion à la "charte vélo" aux autorités organisatrices des transports et en particulier à la communauté d'agglomération Pau-Pyrénées, au syndicat mixte en cours de création chargé d'élaborer le SCOT du grand Pau, ainsi qu'aux entreprises qui établissent un plan des déplacements d'entreprises, avec une gratification symbolique et/ou financière possible pour les actions les plus exemplaires.

Mes colistiers Sylvie Ducasse, Michel Cassagne, et moi-même, nous tenons à votre disposition pour compléter si nécessaire, les propositions énoncées ci-dessus.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

René Lahillonne